

## Introduction générale

Les pérégrinations des moines de Saint-Philibert depuis Noirmoutier jusqu'à Tournus, en Bourgogne, sont souvent citées en exemple pour caractériser l'exode devant les incursions normandes au IX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. La confrontation avec les itinéraires des autres groupes monastiques témoigne cependant de l'originalité de cette congrégation qui ne rejoint pas son établissement d'origine. L'historiographie récente conserve d'ailleurs la marque de cette particularité dans le sens où une histoire de l'ensemble du réseau monastique, tel qu'il se constitue entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, n'a jamais été écrite<sup>2</sup>. Pourtant, comprendre la carte générale du réseau de dépendances telle qu'elle apparaît au début du XII<sup>e</sup> siècle ne peut se faire sans revenir sur ces pérégrinations peu ordinaires, dont la mémoire fait partie intégrante de celle de la communauté. La période carolingienne apparaît donc comme fondatrice ce que reflètent les sources écrites conservées ; le début du IX<sup>e</sup> siècle correspond aux premiers diplômes royaux concédés, après un *hiatus* au VIII<sup>e</sup> siècle, et coïncide avec les premières incursions normandes. Par ailleurs, notre étude s'étendra jusqu'au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, moment où les actes pontificaux marquent l'affirmation d'une congrégation indépendante et plus structurée. La genèse du réseau, depuis les premières acquisitions jusqu'à sa stabilisation, couvre donc une période d'environ trois siècles.

D'un point de vue spatial, le domaine monastique, essentiellement regroupé dans les régions situées au sud de la Loire, privilégie les installations dans les grandes vallées fluviales : la Loire, depuis sa source jusqu'à l'estuaire, l'Allier, la Saône et le Rhône. Les sources mentionnent un peu moins de trois cents domaines et lieux de culte sur la période choisie

1. M. BLOCH, *La société féodale*, Paris, 1939, rééd. 1989, p. 45-46. Étude détaillée de R. POUPOUDIN, « Introduction », *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, publiés d'après les notes d'A. Giry, Paris, 1905, p. I-LIII. En dernier lieu, voir P. RICHÉ, *Sur les pas de saint Philibert*, Mâcon, 1994. Sur l'importance de cet exode dans les sources du haut Moyen Âge en Neustrie, F. LIFSHITZ, « The migration of Neustrian relics in the Viking Age: the myth of voluntary exodus, the reality of coercion and theft », dans *Early Medieval Europe*, 4, 1995, p. 175-192.
2. À l'exception de F. Chifflet et de P. Juénin, deux érudits de l'époque Moderne ayant consacré un ouvrage au moines de Tournus, F. CHIFFLET, *Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus avec les preuves enrichies de plusieurs pièces d'histoire très rares et les tables nécessaires pour en faciliter l'usage*, Dijon, 1664 ; P. JUÉNIN, *Nouvelle histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*, Dijon, 1733.

(cf. annexes 1 et 2). Ce chiffre n'est cependant pas représentatif d'une croissance continue du patrimoine : la propriété monastique étant mouvante et évolutive, certaines acquisitions anciennes n'apparaissent parfois plus ou changent de statut. L'éloignement géographique, le nombre et la conservation inégale des édifices religieux ne nous ont pas permis d'étudier l'ensemble des dépendances d'une façon approfondie. Le choix des cas traités relève donc d'opportunités ou d'une plus grande familiarité avec certaines régions. Les fondations de Philibert en Normandie ont volontairement été écartées car elles n'appartiennent pas au réseau monastique<sup>3</sup>. Cette étude n'est pas uniquement fondée sur un examen des textes anciens ; dans une optique interdisciplinaire, elle prend en compte l'ensemble des sources historiques à la disposition du chercheur : images, vestiges archéologiques et architecturaux. Chaque document offre ainsi un regard différent sur un même objet de recherche, la connaissance et la compréhension de la genèse de ce réseau monastique.

La polysémie de la notion de réseau, fort prisée depuis les années 1990 notamment chez les sociologues, en fait un concept assez souple, particulièrement adapté ici<sup>4</sup>. Si les premières occurrences du mot au xvii<sup>e</sup> siècle renvoient à la structure du tissu ou appartiennent au registre médical ou topographique, les interrogations sur la structure des « réseaux sociaux » apparaissent déjà dans les années 1950 jusqu'à constituer aujourd'hui un champ spécifique de la recherche en sciences sociales<sup>5</sup> ce qui a eu sans conteste des répercussions sur les disciplines historiques<sup>6</sup>. La théorie des réseaux sociaux conçoit les relations en termes de nœuds (les acteurs sociaux) et de liens. Penser les sociétés anciennes en tenant compte de ce paradigme invite à ne plus seulement s'intéresser aux individus mais à élargir la recherche à toute forme de regroupement et de lien social.

Le lecteur ne trouvera pas ici un ouvrage d'histoire religieuse mais bien d'histoire sociale : la communauté monastique est perçue comme un acteur à part entière de la société et non comme un groupe indépendant et isolé

3. Les moines ne semblent d'ailleurs pas avoir maintenu d'étroites relations avec les établissements normands qui ne sont donc envisagés que secondairement pour étayer certaines hypothèses. Voir à ce propos le colloque organisé à Jumièges en 1954, *Jumièges, Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Rouen, 10-12 juin 1954, 2 vol., Rouen, 1955.
4. Sur les origines et la diversité de la notion de réseau, H. BAKIS, *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*, Paris, 1993 ; P. MERCKLÉ, *Les origines de l'analyse des réseaux sociaux*, CNED, 2004 ([http://eco.ens-lsh.fr/sociales/reseaux\\_merckle\\_03\\_origines.pdf](http://eco.ens-lsh.fr/sociales/reseaux_merckle_03_origines.pdf)).
5. A. GUILLERME, *Genèse du concept de réseau. Territoire et génie en Europe de l'Ouest, 1760-1815*, Paris, 1988, p. 20, sq. A. Barnes est le premier à utilisé le concept de réseau social, A. BARNES, « Class and Committees in a norwegian Island Parish », dans *Human Relations*, 7, 1954, p. 39-58. Plus globalement et récemment, M. CASTELLS, *La société en réseaux*, t. I, *L'ère de l'information*, Paris, 1998 ; E. LAZEGA, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, 1998.
6. À une histoire privilégiant la longue durée et l'étude des structures (sociales, économiques, etc.) succède une tendance à penser l'histoire en termes d'occupation du sol et de relations sociales, à titre d'exemple voir A. GUERREAU-JALABERT, R. LE JAN, J. MORSEL, « De l'histoire de la famille à l'anthropologie de la parenté », dans J.-C. SCHMITT, O. G. OEXLE (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, 2003, p. 433-446 et M. BOURIN, E. ZADORA-RIO, « Analyse de l'espace », dans *ibidem*, p. 493-510.

du monde extérieur. Ce point de vue exige donc de prendre en compte les différentes politiques monastiques et les relations qui ont pu se tisser entre les moines et les élites carolingiennes afin de mieux comprendre l'implantation du réseau des dépendances et des domaines. À un autre niveau, il s'agit aussi de réfléchir sur l'organisation intrinsèque de la communauté et sur la structuration de son réseau monastique. Ce dernier peut se définir comme une structure complexe, comprenant plusieurs établissements, dispersés géographiquement et où résident des moines – *monasteria, cellae* –, rassemblés par des liens divers, évolutifs, et pouvant se concevoir à des niveaux différents. Juridiquement, ces établissements peuvent relever d'une propriété commune, transmise de génération en génération. Socialement, les moines y demeurant sont parfois liés par des usages communs, une même observance ou des coutumes semblables. Les religieux peuvent appartenir à une seule communauté, que nous désignerons d'abord par le terme plus neutre de « groupe monastique ». Le réseau monastique peut être hiérarchisé, à des degrés divers, l'opposition centre-périphérie étant la plus fréquente. Ces caractéristiques ne sont pas exclusives et le concept large de réseau regroupe ainsi des structures très variées, assez informelles ou à l'inverse, particulièrement structurées. Toutefois, l'utilisation du terme reste avant tout pratique et vouée à disparaître : elle invite à une réflexion sur le vocabulaire latin contemporain utilisé pour qualifier ces regroupements.

La question des réseaux monastiques au haut Moyen Âge a surtout été abordé par le biais des fraternités monastiques. Les études très approfondies menées sur les sources commémoratives, par les équipes de chercheurs allemands à Münster et à Fribourg, ont montré combien ces réseaux ont joué un rôle important dans les relations entre les groupes monastiques<sup>7</sup>. La *memoria* des vivants et des morts contribue à établir des rapports sociaux parfois durables entre des établissements pouvant être très éloignés<sup>8</sup>. Par ailleurs, d'autres recherches ont été menées sur le rôle de l'abbé dans l'existence de regroupements de monastères, celui-ci pouvant diriger conjointement plusieurs établissements<sup>9</sup>. De telles réunions demeurent cependant souvent provisoires et liées à la personne de l'abbé. Ces réseaux, participant à l'intégration des monastères dans les structures politiques de l'Empire carolingien, restent toutefois assez informels d'un point de vue juridique

- 
7. K. SCHMID, J. WOLLASCH, *Societas et fraternitas*. Begründung eines kommentierten Quellenswerkes zur Erforschung der Personen und Personengruppen des Mittelalters, dans *Frühmittelalterliche Studien*, t. 9, 1975, p. 1-48. (parmi une bibliographie abondante).
  8. K. SCHMID, J. WOLLASCH, (éd.), *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, Munich, 1984. Plus récemment, M. LAUWERS, « *Memoria*. À propos d'un objet d'histoire en Allemagne », dans J.-C. SCHMITT, O. G. OEXLE (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, 2003, p. 105-126.
  9. F. FELTEN, *Äbte und Laienäbte im Frankenreich. Studie zum Verhältnis von Staat und Kirche im früheren Mittelalter*, Stuttgart, 1980. *Idem*, *Herrschaft des Abtes*, dans F. PRINZ (éd.), *Herrschaft und Kirche*, Stuttgart, 1988, p. 147-296.

même si certaines fondations anglo-saxonnes ou irlandaises paraissent tout de même plus affirmées<sup>10</sup>.

L'organisation plus formelle des réseaux monastiques, c'est-à-dire attestant une certaine hiérarchisation – chef-lieu et dépendances –, en même temps qu'une unité de l'observance et des coutumes suivies par les moines, n'apparaîtrait plus nettement qu'autour du XI<sup>e</sup> siècle, voire plus tard. Ces réseaux plus structurés sont souvent désignés par les termes d'ordre ou de congrégation, parfois confondus<sup>11</sup>. Grâce aux travaux de l'École allemande de Münster, la notion d'ordre est désormais clairement définie<sup>12</sup>. Elle s'avère inadaptée pour décrire les réseaux monastiques antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle et s'applique à un regroupement d'établissements organisés et liés par des institutions structurées au sein desquelles la réunion annuelle d'un chapitre général joue un rôle important. En revanche, le terme de « congrégation » est utilisé depuis l'Antiquité tardive. Pour certains auteurs, tel qu'il est employé dans la Règle de saint Benoît et dans le *capitulare monasticum* de 817, le vocable serait synonyme de communauté monastique ou canoniale. Pendant le haut Moyen Âge, celui-ci n'aurait « aucune valeur qui puisse faire penser à un organisme composite, résultant de l'agrégation de différents monastères<sup>13</sup> ». Le monachisme carolingien se caractériserait donc par une autonomie complète des différents monastères ; le concept de congrégation, en tant que fédération, n'apparaîtrait que dans le courant du X<sup>e</sup> siècle.

Le terme *congregatio* s'applique effectivement d'abord à un groupe social, celui des profès du monastère. C'est en fait l'évolution de ce concept que l'on mesure mal. Celui-ci recouvre en effet des réalités différentes qui tiennent justement à la définition même du groupe des moines profès : s'agit-il des moines d'un établissement ou de ceux répartis sur l'ensemble du réseau ? Le passage de l'un à l'autre de ces groupes s'inscrit-il vraiment dans une chronologie précise ? Les recherches récentes sur les nécrologes clunisiens ont montré toute l'ambiguïté du terme *congregatio*, qui pourrait aussi inclure des membres de l'aristocratie<sup>14</sup>.

10. A. ANGENENDT, *Monachi peregrini. Studien zu Pirmin und den monastischen Vorstellungen des frühen Mittelalters. Münstersche Mittelalter Schriften*, Munich, 1972 ; O. G. OEXLE, « Les moines d'Occident et la vie politique et sociale dans le haut Moyen Âge », dans *Revue bénédictine*, t. 103, 1993, p. 255-272.

11. Voir notamment les travaux de P.-R. Gaussin et de M. Pacaut. P.-R. GAUSSIN, *L'Europe des Ordres et des Congrégations. Des bénédictins aux Mendicants (VI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, CERCOM, Saint-Étienne, 1984, p. 37 ; M. PACAUT, *L'Ordre de Cluny*, Paris, 1988, p. 307.

12. G. MELVILLE, « Cluny après « Cluny ». Le treizième siècle : un champ de recherche », dans *Francia*, t. 17/1, 1990, p. 91-124 ; J. WOLLASCH, *Mönchtum des Mittelalters zwischen Kirche und Welt*, Münstersche Mittelalter Schriften, 7, Munich, 1973.

13. C. D. FONSECA, « Typologie des réseaux monastiques et canoniaux des origines au XII<sup>e</sup> siècle », dans *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux. Actes du premier colloque international du CERCOM*, Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985, CERCOR, Saint-Étienne, 1991, p. 12-13.

14. Voir les références bibliographiques et les conclusions de D. Iogna-Prat à ce sujet dans D. IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris, 1998, p. 71-72.

Avant les années 1980, les recherches sur l'histoire du patrimoine monastique ont surtout apporté des réponses à l'élaboration d'une typologie des dépendances et d'une cartographie générale<sup>15</sup>. Des études plus récentes témoignent d'un changement notable dans la manière d'aborder cette question. Elles inscrivent l'histoire du monastère et de son domaine dans une perspective plus politique, envisageant les relations que les établissements entretiennent avec les élites, ou le peuplement d'une région, par exemple<sup>16</sup>. Pour autant, ces études sont souvent menées dans le cadre d'un diocèse ou d'une région (voire d'une « micro-région ») et abordent plus rarement, faute de sources, les périodes antérieures au x<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Le renouvellement récent des recherches sur l'abbaye de Cluny montre combien la multiplication des angles de vue enrichit la compréhension de ce réseau monastique complexe<sup>18</sup>. Les chercheurs, en particulier allemands, ont largement précisé la structure et l'évolution de ce qu'il convient désormais d'appeler l'*Ecclesia Cluniacensis*<sup>19</sup>. L'importance légitime accordée à Cluny dans l'historiographie l'a cependant parfois érigé en modèle, ce qui a peut-être fait négliger l'apport du monachisme plus ancien dans la structuration des réseaux. L'étude de la genèse du celui de Saint-Philibert de Tournus présente un intérêt supplémentaire dans le sens où les deux établissements bourguignons sont voisins, ce qui autorise certaines comparaisons.

Cet ouvrage est divisé en cinq parties successives reprenant le parcours des moines, à la fois dans l'espace et dans le temps. La première partie s'articule autour du parcours des moines depuis le monastère d'*Herio* (Noirmoutier) jusqu'à Messais en Poitou<sup>20</sup>. L'importance accordée par les

15. M. DE LA MOTTE-COLAS, « Les possessions territoriales de Saint-Germain-des-Prés du début du ix<sup>e</sup> siècle au début du xiii<sup>e</sup> siècle », dans *RHEF*, t. XLIII, 1957, p. 49-80; O. GANTIER, « Recherches sur les possessions et les prieurés de l'abbaye de Marmoutier du x<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle », dans *Revue Mabillon*, t. LIII, n° 312, 1963, p. 93-110; n° 214, p. 161-1167; n° 215, p. 15-24; t. LIV, n° 216, 1964, p. 56-67; n° 217, p. 125-135; t. LV, n° 219, 1965, p. 32-44; n° 220, p. 65-79; J. LEMAÎTRE (dir.), *Prieurs et prieurés dans l'occident médiéval. Actes du colloque de la IV<sup>e</sup> section de l'ÉPHÉ* (1984), Paris, 1987.
16. R. LOCATELLI, *Sur les chemins de la perfection. Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 1060-1220*, CERCOR, Saint-Étienne, 1992; E. MAGNANI SOARES-CHRISTEN, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu x<sup>e</sup>-début xii<sup>e</sup> siècles, Vita regulis*, 10, Münster, 1999; L. SCHNEIDER, *Monastères, villages et peuplement en Languedoc central. Les exemples d'Aniane et de Gellone (viii<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, 1996.
17. Ce qui n'est pas le cas des recherches allemandes parmi lesquelles on peut citer l'étude de E. Freise sur Fulda. E. FREISE, « Studien zum Einzugsbereich der Klostergemeinschaft von Fulda », dans K. SCHMID (éd.), *Die Klostergemeinschaft von Fulda im Früheren Mittelalter*, vol. 2, 3, Munich, 1978, p. 1003-1269.
18. Quelques jalons : D. IOGNA-PRAT, *Agni immaculati : Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny (954-994)*, Paris, 1988; B. ROSENWEIN, *To be the Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property, 909-1049*, Ithaca-Londres, 1989; A. BAUD, *Le chantier de la troisième église abbatiale de Cluny*, Thèse de doctorat, Lyon II, 1996; D. IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris, 1998; D. MÉHU, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny (x<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, Lyon, 2001.
19. D. POECK, *Cluniacensis Ecclesia. Der cluniacensische Klosterverband (10.-12. Jahrhundert)*, Munich, 1997. D. IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris, 1998, p. 35-99.
20. Les toponymes latins d'*Herio* et de *Deas* ont été retenus au détriment des appellations de Noirmoutier et de Saint-Philibert de Grandlieu n'apparaissant pas pendant la période étudiée.

moines aux désordres occasionnés par les incursions normandes invite à aborder la question en premier lieu. Les pérégrinations des moines sont souvent citées comme caractéristiques d'une situation vécue par de nombreux groupes de religieux installés à proximité des fleuves. Pourtant, au terme d'une enquête menée sur les itinéraires de fuite ou la durée de l'exil, leur périple pourrait sembler moins typique qu'il n'y paraît, même s'il s'inscrit dans une dynamique générale. Panique et fuite désorganisée sont souvent associées à cet exode : comment croire pourtant que les souverains carolingiens et l'aristocratie soient restés sans réponse face à ce désarroi ? Un tableau des événements politiques contemporains rend vite compte d'une réalité plus complexe. Les moines de Saint-Philibert, parce qu'ils sont impliqués dans le processus de la réforme monastique, sont particulièrement soutenus pendant cette période critique. Ces déplacements bouleversent l'organisation du domaine du monastère d'*Herio* et interrompent le développement de celui de *Deas*.

La partie suivante pose la question d'une étape intermédiaire des moines en Auvergne, à mi-chemin entre l'Herbauge et la Bourgogne. Leur séjour dans cette partie orientale du royaume d'Aquitaine reste en effet sujet à caution et il convient d'examiner plus attentivement les pièces du complexe dossier diplomatique pour proposer des éléments de réponse. La mise en place d'une principauté territoriale dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, entraînant une redistribution des pouvoirs, permet de replacer cette étape dans un contexte plus politique. Les sources relatives aux dépendances auvergnates étant insuffisantes pour l'époque carolingienne, nous évoquerons l'évolution de la constitution du domaine dans cette région sur une plus longue durée, afin de mieux saisir les enjeux de cette étape. Ce sera l'occasion de présenter une carte du réseau auvergnat, jusqu'alors méconnu.

La troisième partie s'ouvre sur l'arrivée des moines à Tournus, en Bourgogne. Elle invite à mieux cerner les enjeux de ce voyage : étape supplémentaire dans le parcours des moines ou choix d'une installation définitive ? À ce stade, il semblait nécessaire de dresser un premier bilan sur la période des pérégrinations. À un moment où l'on cherche à stabiliser le moine dans la société, comment les moines ont-ils vécu cet exode ? Quels facteurs ont contribué au maintien de la vie monastique ?

Dès le dernier tiers du IX<sup>e</sup> siècle, les moines acquièrent de nouveaux domaines dans les régions situées au sud du monastère. Cette expansion méridionale fait l'objet de la quatrième partie. Elle s'inscrit dans le contexte particulier des ambitions du comte puis roi Boson, proche de l'abbé du monastère, Geilon. Dans cette perspective, nous tenterons de mieux cerner la politique menée par l'établissement dans ces régions et d'en définir les limites. Trois dossiers plus précis l'illustreront. Le premier a trait aux dépendances du monastère dans le diocèse de Vienne, un choix qui résulte d'une observation topographique : la concentration des églises autour d'Albon

et de la résidence royale de Mantaille. Le second concerne le monastère de Donzère pour lequel on dispose d'un dossier diplomatique carolingien assez important. C'est au contraire la richesse des sources archéologiques qui invite à présenter la *cella* de Saint-Germain de Faucon, dans le diocèse de Vaison.

La dernière partie est consacrée à l'histoire du monastère aux <sup>x</sup><sup>e</sup> et <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècles. Le choix de traiter ces deux siècles d'histoire monastique d'une manière aussi synthétique résulte d'abord du médiocre état de conservation des sources pour cette période. Il découle également du constat d'un certain conservatisme du monastère, attaché à son passé carolingien. C'est autour de ce dialogue entre continuité et adaptation à une nouvelle donne sociale que s'organise cette cinquième partie. Trois thèmes ont été privilégiés pour aborder cette question en écho à ceux qui ont été développés précédemment. Le premier concerne les relations du monastère avec les représentants du pouvoir dans la société – le roi, le pape et les élites – ce qui permet d'envisager l'évolution du statut de l'établissement entre le <sup>ix</sup><sup>e</sup> et le <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle. Le culte des saints et des reliques paraît ensuite fondamental pour mesurer le rayonnement du monastère et mieux définir ce qui constitue son identité propre. Il préside sans doute à l'élaboration du programme monumental de reconstruction du monastère de Tournus au cours du <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle. Celui-ci s'impose comme pôle principal du réseau monastique qui se structure progressivement.